



info

NOVEMBRE 2019

COIFFURE, FITNESS & SOINS DE BEAUTÉ | CP 314

contenu



- 1 Accord sectoriel 2019-2020
- 2 Avantages et réductions exclusifs pour les membres de la CSCBIE

 Rejoignez-nous sur Facebook : [ACVBIE - CSCBIE !](#)



1. Accord sectoriel 2019-2020

Ce lundi 18 novembre 2019, les partenaires sociaux de la coiffure, du fitness et des soins de beauté ont concrétisé une partie du protocole d'accord 2019-2020 signé le 28 octobre dernier. Deux conventions collectives de travail mettant l'accent sur l'augmentation de votre pouvoir d'achat ont été signées.

Parcourons ensemble les points les plus importants de ces conventions !

1. Augmentation de € 0,0860/heure ou € 14,14/mois pour les temps plein à partir du 1^{er} janvier 2020 sur les salaires minima et réels. Autre bonne nouvelle pour votre portefeuille, une indexation des salaires devrait également se produire début 2020.
2. Augmentation de votre prime de fin d'année 2019 qui passe de 9% à 9,5%. Cette dernière devrait vous être versée à la fin de cette année.
3. L'octroi d'un échochèque de € 220 pour l'année 2019 pour un travail à temps plein et une occupation complète durant la période de référence. Si vous avez eu plusieurs employeurs au cours de la période de référence, chacun d'entre eux devra s'acquitter du versement de vos échochèques au prorata de vos prestations. La remise de cet échochèque se fera dans le courant du mois de janvier 2020.
4. Amélioration de vos congés d'ancienneté à partir de 2020 sur base de la grille suivante :
 - ☞ 1 jour de congé à partir de 3 ans d'ancienneté dans l'entreprise (au lieu de 5 ans) ;
 - ☞ 2 jours de congé à partir de 8 ans d'ancienneté dans l'entreprise (au lieu de 10 ans) ;
 - ☞ 3 jours de congé à partir de 13 ans d'ancienneté dans l'entreprise (au lieu de 15 ans) ;
 - ☞ 4 jours de congé à partir de 18 ans d'ancienneté dans l'entreprise (au lieu de 20 ans) ;
 - ☞ 5 jours de congé à partir de 23 ans d'ancienneté dans l'entreprise (au lieu de 25 ans) ;
 - ☞ Un jour de congé supplémentaire doit être ajouté par tranche de 5 ans d'ancienneté suivante dans l'entreprise.

Outre ces améliorations, les partenaires sociaux ont également prévu de débattre de la question de la flexibilité et de l'écartement des femmes enceintes dans le secteur.

Vous souhaitez plus d'informations sur le protocole d'accord 2019-2020 ? N'hésitez pas à contacter nos secrétaires régionaux, ils se feront un plaisir de vous fournir des informations complémentaires.

Plus de pouvoir d'achat grâce à la carte CSCBIE-Plus !



2. Avantages et réductions exclusifs pour les membres de la CSCBIE

En plus d'une qualité de services optimale, la CSCBIE souhaite offrir davantage de pouvoir d'achat à ses affilié(e)s. Pour ce faire, nous avons mis en place une plate-forme d'achats groupés et octroyé une carte avantage CSCBIE-Plus à chacun de nos affilié(e)s. Surfez sur www.cscbieplus.be pour consulter les réductions actuelles. Voici déjà quelques exemples de réductions d'application au 1^{er} janvier 2019 :

Supermarchés & magasins de meubles (5 % de réduction)

Carrefour, Ikea, ...

Vêtements & chaussures (de 5 à 10 % de réduction)

Decathlon, Zeb, e5mode, A.S. Adventure, Hunkemöller, Brantano, Torfs, Avance, Bristol, Galeria Inno, ...

TV, HiFi, Vidéo & Electro (de 5 à 30 % de réduction)

Toutes les grandes marques en vidéo, audio, petit et gros électroménager et chez Apple Online Store, ...

Parcs d'attractions et excursions (jusqu'à 30 % de réduction)

Walibi, Aqualibi, Plopsa Co, Efteling, Toverland, Plopsa Indoor, Domaines des grottes de Han, Snowworld, Bellewaerde, Zoo d'Anvers et Planckendael, Phantasialand, Puy du Fou, ...

Tickets de cinéma (jusqu'à 25 % de réduction)

Kinepolis, UGC, Imagix, ...

Restaurants (jusqu'à 10 % de réduction)

Lunch Garden, Pizza Hut, ...

Lentilles, montures et verres

Pearle Opticiens, Lenonline.be (jusqu'à 15 % de réduction), ...

Webshops & cadeaux (de 5 à 10 % de réduction)

Bol.com, Gift.be, DreamLand, Dreambaby, ColliShop, BONGO, Cadeaubox, ICI Paris XL, ...

Voitures

Cardoen, Carglass, Hertz Car Rental, Octa+, DATS 24 (réduction à la pompe), ...

Fleuristes (de 7 % à 11 % de réduction)

Aquarelle.com, Fleurop Interflora, ...



reste le partenaire de voyage par excellence pour nos affilié(e)s. Ils bénéficient de **25 % de réduction** dans les clubs Vayamundo tout récemment rénovés à Ostende et à Houffalize ainsi que dans notre nouveau club l'Espinnet-Quillan en France.



Pour profiter pleinement de ces avantages, il est nécessaire de s'enregistrer sur www.cscbieplus.be et de suivre la procédure d'utilisation.